
BULLETIN SEMESTRIEL

SOS
MARQUE

A OÛT 2005 - N°7

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	2, 3
DOSSIER HYDRAULIQUE	4, 5, 6, 7
BRANLE-BAS DE COMBAT	8, 9
LE CHANT DES INONDÉS.....	10, 11
JOURNÉE “ LES PIEDS DANS L’EAU ”	12, 13
LE PAS ROLAND ... PARLONS-EN	14, 15
PLUVIOMÉTRIE	16



ARRÊT SUR IMAGE

Le 03 janvier 2001 naissait l'Association S.O.S. Marque et à l'époque, les quelques membres fondateurs s'interrogeaient anxieusement sur l'impact réel que pourrait avoir une telle initiative.

D'autant plus que, quelques mois auparavant, un administrateur de la fonction publique, consulté préalablement, tout en nous incitant à créer une association, nous avait mis en garde en ces termes : (je cite de mémoire)

« Cette association ne servira pas à grand chose mais il faut quand-même la créer ».

Cette assertion nous avait tellement découragés qu'il nous aura fallu attendre la troisième inondation (celle de Décembre 2000) pour que l'on se décide enfin à sauter le pas.

Et quatre ans plus tard, peut-on dire que cette création n'a pas servi à grand chose ?

Pour ceux qui connaissent la vitalité de notre association, la question doit apparaître rigolote et incongrue, car il se fait que le tout petit noyau fondateur (une dizaine de personnes tout au plus) a vite été rejoint par tout un bataillon de volontaires qui, par motivation personnelle ou par simple solidarité, ont amorcé un mouvement dynamique qui est devenu une force commune.

Et l'un de nos adhérents, sinistré de la première heure, me confiait dernièrement qu'il se sentait beaucoup plus rassuré depuis qu'il savait pouvoir compter sur ce soutien chaleureux.

Mais au fait, quels sont donc tous ces volontaires qui sont si rassurants ?

Des gens, tout simplement, concernés ou non par les inondations et provenant d'horizons divers.

Des anonymes qui ont décidé de donner un peu de leur temps pour défendre une cause qui, au départ, semblait perdue d'avance, puisque, rappelons-nous : en l'an 2000, tout le monde s'en foutait, de la Marque et de ses sautes d'humeur !

Des individus, jeunes ou moins jeunes, qui ne retirent de leur action aucun autre bénéfice que le plaisir d'œuvrer ensemble, de se retrouver autour d'un pot, d'échanger des idées, de partager des savoirs, de se connaître, de se reconnaître et de voir évoluer la situation, tout doucement, tout doucement.

On les appelle, tous ces gens anonymes, **des bénévoles** (du latin « bene volo : je veux bien ») qui donnent ce qu'ils veulent et qui font ce qu'ils peuvent.

Nous comptons actuellement, au sein de notre groupe, une bonne trentaine de bénévoles qui sont le moteur même de notre association et sans lesquels « S.O.S. Marque » ne serait qu'un mot sans vie.

Pourtant, l'an dernier, lors d'un cocktail, j'ai rencontré un homme qui m'affirmait avec conviction :

« Les bénévoles n'existent plus, tout le monde le sait, et on ne peut plus compter sur eux ». Si, Monsieur, les bénévoles existent encore : j'en connais au moins trente, qui participent activement au projet de lutte contre les inondations et de restauration de la Marque. Cependant il faut reconnaître que certains d'entre nous sont un peu débordés dans leur travail car ils y consacrent un volume d'heures vraiment très important (correspondant à un plein temps, parfois) et souhaiteraient être relayés un peu, rien qu'un peu...

C'est pourquoi je me permets de lancer un nouvel appel à tous nos adhérents qui nous soutiennent déjà par leur adhésion et leurs marques de sympathie : que ceux qui pensent pouvoir donner un peu de leur temps à partager avec notre Equipe d'actifs, contactent sans tarder André Leblanc (Tél. 03 20 59 57 56) qui les accueillera à bras grands ouverts et leur trouvera une tâche à la mesure de leurs moyens.

Plus nous serons nombreux à agir, plus notre **image de Marque** (si j'ose dire) apparaîtra positive.

Elle l'est déjà, notez bien, si je m'en réfère à certains propos qu'il m'a été donné d'entendre par-ci, par-là, ces derniers temps:

« L'Association S.O.S. Marque est devenue incontournable ! »

Alors, à tous les Bénévoles qui font vivre notre Association, je dirai :

« Continuez ! Vous êtes sur la bonne voie, puisque vous êtes devenus incontournables !
Et merci pour tout ! »

Et à tous ceux qui nous rejoindront pour apporter également leur part, je dirai :
« Bienvenue parmi nous. Vous avez bien fait de nous rejoindre car vous allez devenir INCONTOURNABLES ! Et merci à vous ! »

Mais voilà qu'après les vacances qui, je l'espère, ont été bonnes pour vous, voilà qu'est arrivé un moment tout aussi incontournable : le temps de la Rentrée...

Alors, Bonne Rentrée à tous !

Et encore MERCI.

André JANSSEN
Président

■ AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

Nous vous rappelons, ci-dessous, les aménagements qui vont être réalisés et que nous avons détaillés dans le bulletin précédent (n° 6) :

- 2 bassins d'expansion de crue (Drumez et Pont Tordoir)
- Elargissements de deux ponts à Tourmignies
- 2 zones de curage (Tourmignies et Ennevelin)
- 3 digues de protection des habitations (Ennevelin et Cobrieux)

Lors du comité de pilotage du 3 mars 2005 SOGREAH, bureau d'études retenu pour la maîtrise d'œuvre, a présenté sa mission qui a commencé en février :

- Réalisation des avant-projets.
Acquisition de données complémentaires, étude géotechnique, enquête parcellaire. Schéma de drainage, complément de topographie.
- Réalisation des projets retenus.
Descriptifs techniques, plans, estimations définitives, calendrier.
- Réalisation des dossiers réglementaires.
Demande d'Utilité Publique, Demande d'Intérêt Général, Dossier loi sur l'eau.
- Assistance au maître d'ouvrage à la passation des contrats de travaux.
Sélection des candidats, dossiers de consultation des entreprises, analyse des offres, mise au point des marchés.
- Visa des études d'exécution réalisées par les entrepreneurs.
Contrôle des études de manière à assurer au maître d'ouvrage que les documents établis par les entrepreneurs respectent les dispositions des projets.
- Direction et exécution des travaux.
Organisation du chantier et suivi des travaux.
- Assistance au maître d'ouvrage pour la réception de travaux.
Opérations préalables à la réception des travaux, garantie de parfait achèvement.

Avancement de la mission de maîtrise d'œuvre

Deux réunions du comité technique, 19 avril et 14 juin, ont permis de faire le point sur l'avancement de la mission de maîtrise d'œuvre et de préciser certains points :

▪ Dimensionnement du déversoir de crue

SAFEGE, dans ses avant-projets sommaires, a dimensionné les zones d'expansion pour retenir l'eau d'une crue d'occurrence décennale.

Dans le cas d'un événement supérieur à une crue décennale, pour permettre d'évacuer l'eau excédentaire sans endommager la digue, un déversoir de crue doit être aménagé en crête de digue dans la zone du lit mineur de la rivière. Ce déversoir est calculé pour une crue d'occurrence cinquantennale.

SOGREAH propose un complément d'étude pour connaître le coût supplémentaire si le déversoir était prévu pour une crue centennale.

▪ **Entretien de la digue**

La largeur de 1 m en haut de digue ne permet pas le passage d'engins pour l'entretien, ce qui implique de prévoir un passage de part et d'autre et une piste d'accès.

▪ **Etude géotechnique**

La réalisation de zones d'expansion de crue avec digue nécessite une étude géotechnique (propriétés du sol) du lieu où elle sera aménagée afin de :

- . S'assurer de la faisabilité de l'ouvrage à l'endroit où il est prévu
- . Savoir si les terres issues du décaissement de la zone d'expansion de crue peuvent être utilisées pour la constitution de la digue.
- . Connaître la profondeur de la nappe phréatique qui déterminera la profondeur utile de l'ouvrage.

▪ **Curage des traversées de Tourmignies et Ennevelin (3km)**

Les représentants de la DIREN, l'Agence de l'Eau et le Conseil Général du Nord émettent des doutes sur l'efficacité du curage pour résoudre le problème d'inondation car il ne fera baisser la ligne d'eau que d'une dizaine de cm et qu'il serait nécessaire de le renouveler tous les 5 à 10 ans. D'autre part c'est une opération qui fragilise les berges, modifie le fonctionnement hydraulique et écologique de la rivière. Se pose également le problème du stockage des boues que des analyses préciseront si elles sont polluées.

En réponse les représentants de Tourmignies, Ennevelin, et notre association ont fait remarquer

- . qu'il n'y avait pas eu de curage depuis 30 ans
- . que le curage se ferait à "vieux fond vieux bords" (on retrouve le lit initial de la rivière)
- . gagner 10 à 20 cm dans les zones urbanisées était intéressant
- . pour Ennevelin le tronçon qui sera curé est la prolongation du tronçon curé en 2003 - 2004 il présente les mêmes caractéristiques.

Dans l'attente de plus de précisions sur l'épaisseur de la couche de sédiments à enlever qui déterminera le gain sur la ligne d'eau et sur le degré de pollution des boues, le curage est maintenu.

▪ **Planning**

- Le dossier "loi sur l'eau" devrait être prêt début septembre et soumis à la DDAF pour validation (7 à 8 mois) aucun travaux ne peut commencer avant.
- Courant septembre, se tiendra un comité de pilotage pour valider les avant-projets

■ **PLAN DE GESTION ET D'ENTRETIEN DE LA RIVIÈRE**

En juillet 2004, suite à appel d'offres, une étude était confiée au CPIE Val d'Authie ayant pour objectif la mise en place d'un plan de gestion et d'entretien concernant la Marque et ses principaux affluents soit 82 km de cours d'eau.

...suite en page 6

Le rapport final de l'étude a été présenté lors du comité de pilotage du 24 février. Suite aux enquêtes de terrain et à une prospection du lit et des berges des cours d'eaux il est proposé :

- Des travaux de rattrapage d'entretien
suppression des embâcles, nettoyage du lit et des berges, gestion de la ripisylve
- Des travaux d'aménagement
restauration et protection des berges, plantations
- Des travaux d'entretien courant planifiés sur 5 ans
surveillance des cours d'eaux, gestion de la ripisylve, suppression des obstacles à l'écoulement de l'eau

Les coûts des travaux ont été estimés selon l'organisation de travail retenue :

- Appel à une société privée
- Appel à des associations d'insertion
- Personnel en régie (embauche à la CCPP)

La nature n'étant pas figée, il est impératif que les travaux de rattrapage d'entretien soient réalisés dans les deux ans suivant l'état des lieux établi par le bureau d'études, c'est pour cette raison que le comité de pilotage a choisi de confier les travaux de rattrapage à une entreprise ou association d'insertion suite à appel d'offres.

L'expérience qui pourra être tirée de cette première année permettra de décider de l'organisation pour l'entretien courant des années suivantes.

Les travaux pourraient commencer début 4^{ème} trimestre 2005, ils seront subventionnés par le Conseil Général du Nord et l'Agence de l'eau .

■ AMÉNAGEMENT DU MARAIS DE TEMPLEUVE

Le Conseil Général du Nord nous a communiqué, pour avis, son projet d'aménagement du marais de Templeuve ayant pour objectif la protection de la faune et de la flore et l'ouverture au public. Nous avons attiré l'attention sur le fait que les marais étaient une zone d'expansion de crue de la Marque protégeant l'aval des inondations et demandé que, suite aux travaux, la capacité de rétention de cette zone soit augmentée et non pas réduite par une gestion du niveau d'eau du marais trop haut.

■ RETENUES "SOS MARQUE" EN FORÊT DE PHALEMPIN ET BOIS DES CINQ TAILLES

• Forêt de Phalempin

Suite à notre demande d'augmentation de la capacité de rétention de la zone du parking des "Neuf Près", l'ONF, avant de donner son accord, avait demandé qu'une étude botanique soit réalisée afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'espèces végétales rares dans la zone inondable. L'étude a été confiée par la CCPP au Conservatoire Botanique National de Bailleul qui va visiter le site à 3 périodes (15 avril, 15 mai, 15 juin). Le compte rendu sera connu début septembre 2005.



■ Bois des Cinq Tailles

La pérennisation de nos moines (2) par le Conseil Général du Nord dans le cadre de son projet d'aménagement des bassins Béghin et du bois des cinq tailles impliquait la réalisation d'un dossier "Loi su l'eau" pour obtenir l'autorisation d'agir sur le débit du courant de Thumeries.

Procédure lourde, pour deux petits aménagements, qui risquait de retarder les travaux d'un an. Après une visite du cours d'eau et avoir pris connaissance des travaux que l'on souhaitait réaliser, la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts) a accepté de donner un accord provisoire dans l'attente du dossier "Loi sur l'Eau" qui doit être monté dans le cadre des aménagements hydrauliques du bassin versant amont de la Marque et dans lequel les deux moines seraient intégrés.

La demande d'autorisation provisoire auprès de la DDAF a été faite par la CCPP.

Un moine sur deux a été pérennisé. Nous allons observer son fonctionnement pendant un an avant de pérenniser le second.

■ PLANS LOCAUX D'URBANISME ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

L'augmentation des surfaces constructibles entraîne une augmentation des surfaces imperméabilisées avec pour conséquence un risque accru d'inondation par un apport plus important et plus rapide d'eaux pluviales à la rivière.

Pour lutter contre les inondations, deux voies d'action :

- Réalisation d'aménagements hydrauliques (zones d'expansion de crues ou bassin de rétention)
- Maîtriser les eaux pluviales dans les nouvelles zones constructibles en les retenant sur le lieu où elles tombent pour éviter un accès direct à la rivière (techniques alternatives de rétention)

Actuellement de nombreuses communes élaborent leur **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, document de planification de l'occupation des sols.

Le territoire est découpé en zones (naturelle, agricole, urbanisée, à urbaniser), chaque zone étant accompagnée d'un règlement fixant les conditions d'utilisation des sols.

Dans le règlement, des directives peuvent être édictées concernant le traitement et la maîtrise des eaux pluviales. Il est impératif que chaque commune les prévoit dans leur PLU.

Il devrait, d'autre part, être prévu une information de la population sur la maîtrise des eaux pluviales, et une plaquette de sensibilisation devrait être remise à chaque demande de permis de construire.

Le PLU étant soumis à enquête publique, notre association le consulte afin de s'assurer :

- que les zones d'expansion de crue soient préservées;
- qu'il n'y ait pas de zones constructibles en zone inondable;
- que des mesures concernant la maîtrise des eaux pluviales soient édictées dans la réglementation.

TOUT LE MONDE SUR LE PONT !

Voilà bientôt cinq ans que la Marque nous laissait plus ou moins tranquilles avec ses débordements intempestifs ; il y eut certes quelques sautes d'humeur en 2003, mais on finissait par oublier les grandes frayeurs que nous avons connues à l'orée de l'an 2000.

Aussi, le réveil fut-il brutal en ce petit matin du Lundi 04 Juillet, lorsqu'après un violent orage qui déversa en moins de 12 heures près de 80 litres / m² d'eau dans notre région, la rivière commença à déborder dangereusement de son lit, ce qui nous força, par voie de conséquence, à sortir du lit plus tôt que prévu.

On peut dire que la matinée a été mouvementée et que ce fut, en quelque sorte, comme une vaste répétition, en temps réel, du " Plan d'intervention " que nous préparons ensemble depuis un certain temps.

Il nous faut à présent, dresser un premier Bilan de cette alerte générale, maintenant que tout est rentré dans l'ordre, et commençons par souligner les quelques points positifs qui s'en dégagent.

Pour ce qui concerne la webcam d'abord : le système de vidéo-surveillance imaginé par Pierre-Alain Sultana et mis en place par nos bénévoles, a parfaitement tenu son rôle car il a permis à Roland d'avertir très tôt (vers 6 heures du matin, environ) les personnes directement concernées, pendant que Françoise appelait à la rescousse les " douze salopettes "...

...non pas les douze : elle s'est contentée de faire appel, pour commencer, à ceux qui disposaient d'un certain temps libre, afin d'épargner les " travailleurs ".

Et ils ont tous répondu présents ! C'est la deuxième satisfaction de la journée : quelle que soit l'heure, quel que soit le temps, on peut vraiment compter sur ces volontaires qui n'ont pas ménagé leur peine tout au long de cette matinée pleine de surprises : Compliments !

On constate aussi que les quelques dispositions que nous avons déjà pu établir dans notre " plan " se sont avérées opérationnelles. Exemple : quand il a été jugé prudent d'apporter des parpaings à Tourmignies, dix minutes plus tard, un camion chargé de 3 palettes par les soins de Lionel arrivait sur les lieux, puis Monsieur Delbassée amenait son tracteur pour pouvoir commencer à répartir les parpaings dans les habitations les plus menacées.

Grâce à nos adhérents, nous disposons désormais d'une certaine logistique qui nous permet de parer au plus pressé : c'est le troisième élément positif que l'on peut tirer de cette expérience.

Mais gardons-nous bien de nous en glorifier car cet orage soudain soulève d'autres interrogations beaucoup plus inquiétantes.

Lorsque la pluie a cessé de tomber en fin de matinée, l'eau menaçait sérieusement plusieurs maisons, tant à Tourmignies qu'à Pont-à-Marcq (mais avec un décalage horaire comme nous le prévoyions dans notre précédent bulletin) et les jardins n'étaient plus que de grands lacs.

Mais si la pluie avait continué de tomber pendant deux ou trois heures... ou si un second orage avait éclaté la nuit suivante, combien de maisons auraient été sinistrées ?

Et qu'aurions-nous pu faire à ce moment-là ?

Nos valeureux volontaires auraient-ils été en nombre suffisant ?

On peut dire que ce jour-là, on l'a échappé belle mais il s'en est fallu d'un cheveu, ou plus exactement, de quelques gouttes d'eau...

Et si les riverains de Tourmignies, de Pont-à-Marcq et d'Ennevelin ont été épargnés pour une fois, c'est à Cappelle-en-Pévèle que la catastrophe s'est produite.

Ce village proche de Templeuve est traversé par le plus long des affluents de la Marque : le Zécart.

Ce cours d'eau s'est tenu tranquille pendant près de 20 ans puisque le dernier débordement remonte à 1986, mais il a suffi d'un seul orage pour que tout bascule : plus de trente maisons ont été inondées, et aussi la nouvelle Ecole, et la rue principale, etc... etc...

Pourquoi le Zécart justement ?

Il faut admettre que chaque nouvelle intempérie est différente et apporte son lot de surprises qu'il faudra bien essayer de prévoir si l'on veut limiter les dégâts.

Il conviendrait, par exemple, d'installer une seconde caméra de surveillance sur le Zécart.

Mais quand on connaît la somme de travail (et de **temps**) que cela représente, on sait très bien qu'il nous faudra le renfort de nombreux volontaires de Cappelle.

C'est une nécessité absolue !

Et les travaux d'aménagement prévus par le Comité de pilotage s'avèrent être plus que jamais indispensables et **urgents** : le moindre retard peut coûter très cher à certains d'entre nous.

Il faudra aussi revoir en priorité les projets sur le Zécart qui ne figurent pas dans la première tranche de travaux prévus par le Comité de pilotage.

C'est pourquoi Roland et Daniel ont rédigé une lettre que nous venons d'adresser à Luc Monnet, le président de la Communauté de Communes, car la situation nous apparaît fort préoccupante : nous en reparlerons dans notre prochain bulletin, soyez-en sûrs.

UN C.D. POUR S'AIDER MUTUELLEMENT

Les nombreux adhérents qui ont assisté à notre Assemblée Générale du 4 Février 05 connaissent déjà l'existence de ce projet de C.D. et ont même eu le privilège de pouvoir écouter intégralement la chanson, interprétée pour la première fois en public, par nos quatre choristes-maison : Christian, Sylvie, Daniel et Dominique.

Par ailleurs, la Presse en a largement fait écho, et nous avons même eu les honneurs de la Télévision (France 3) lors d'un mini-reportage diffusé le Mercredi 6 Avril 05, dans le journal régional.

Le Mercredi 6 Avril : jour de l'enregistrement définitif de la chanson au studio des Arcades à Fâches-Thumesnil. Et je puis vous assurer que nos quatre chanteurs amateurs ont donné, ce jour-là, le meilleur d'eux-mêmes.

Etant personnellement observateur permanent, j'ai pu noter l'étonnante progression de chacun d'eux, entre le début et la fin de l'enregistrement (5 heures environ), et au bout du compte, le disque qui en est sorti, est, à mon avis, d'une bonne facture.

Je leur tire mon chapeau à tous les quatre, et je tiens à remercier plus spécialement, ici, Christian et Sylvie V. qui ne font pas partie de notre Association mais qui ont accepté spontanément de participer à notre projet et d'y consacrer une large part de leur temps ; il faut dire qu'ils appartiennent, eux aussi, à cette espèce en voie de disparition que l'on appelle « les bénévoles » et qui savent donner du temps sans le compter.

Le master est donc prêt, et il n'y a plus qu'à le faire dupliquer en 1000, 2000, 10000 ou 100000 exemplaires selon la demande et le succès obtenu.

Il n'y a plus qu'à... Il n'y a plus qu'à... C'est vite dit mais pour cela, il faut des sous, beaucoup de sous ! (Dans les 4500 Euros en première estimation).

C'est pourquoi nous avons lancé une campagne de « parrainage » afin d'obtenir des dons de la part des entreprises et de différents organismes **de la région**, de manière à ne pas devoir ponctionner notre propre compte « Solidarité ».



Cette campagne n'est pas encore achevée au moment où paraît ce bulletin, mais elle est en très bonne voie, et nous sommes déjà assurés de pouvoir commander une première série de 2000 exemplaires. Les déclarations administratives sont en cours et nous serons en mesure de lancer la vente avant la fin du mois de Septembre.

A cette occasion, nous prévoyons une cérémonie officielle à laquelle vous serez tous conviés et au cours de laquelle nos quatre choristes interpréteront la chanson en " live " face aux médias et aux personnalités (politiques et administratives) que nous aurons également invitées. La date de cette manifestation est déjà fixée : prenez-en bonne note car nous comptons, bien entendu, sur la présence du plus grand nombre de nos adhérents.

Le vendredi 23 septembre 2005 à 19h
dans la salle du nouveau restaurant scolaire
Ecole Philippe-Laurent ROLAND de Pont-à-Marcq
(Entrée libre)

Ceux qui n'auront pas la possibilité d'assister à cette petite cérémonie conviviale pourront néanmoins se procurer le disque deux jours plus tard puisque nous organiserons une grande vente le jour de la Braderie de Pont-à-Marcq.

LE DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2005 TOUTE LA MATINEE
PRIX DU C.D. : 6 Euros T.T.C.

A.J.

Journée " les Pieds dans l'Eau " 2005



Pour la 2^{ème} année consécutive, une journée de découverte a été organisée le 21 mai 2005. Cette année, elle s'est déroulée avec les enfants de l'école primaire Philippe Laurent-Roland de Pont à Marcq.

En partenariat avec l'école et la municipalité, il a été proposé aux enfants une sensibilisation à notre rivière et à tous les aspects qui s'y attachent. Un travail de préparation a été réalisé avec les enseignants. Quatre ateliers ont été proposés pour permettre aux enfants d'observer mais aussi de participer :

- fascinage et initiation à la confection de fagots de saule ;
- découverte de la botanique et confection d'un herbier, pour les plus jeunes ;
- découverte, plus scientifique par l'outil informatique :
la webcam installée sur la Marque et par l'hydrologie : le pluviomètre ;
- nettoyage de la rivière - la force de l'eau avec le moulin pour exemple.

Les enfants des différentes classes ont pu s'approprier selon leur âge, les uns la confection d'un herbier, d'autres l'aspect chimique, d'autres encore l'aspect géophysique de la rivière...

A l'issue de cette matinée bien remplie, les enfants se sont réunis au bord de la Marque, pour une collation offerte par la municipalité, avant de rejoindre l'école.

Le temps clément nous a permis de passer une matinée agréable et enrichissante. Les enfants ont été attentifs et intéressés. Ils sont de plus en plus sensibilisés à notre environnement et posent beaucoup de questions. Les panneaux d'exposition, les plantes, les photographies réalisées par les enfants, l'eau prélevée constitueront un support pour continuer la recherche. Leur travail sera exposé lors de la fête de l'école qui se déroulera samedi 25 juin 2005.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée, en particulier : le personnel du CRESDA, Monsieur PERILLIAT, Monsieur SINGER ainsi que tous les adhérents de l'association.



UNE PAGE D'HISTOIRE... ...ET DE GÉOGRAPHIE

LE PAS ROLAND ... PARLONS-EN

Décidément, les mots ont parfois une destinée inattendue et même déroutante : souvenons-nous du fameux « développement durable » qui était devenu, dans l'oreille de l'un de nos adhérents : « le développement du râble ». (*Voir le Bulletin N° 5*)

Il semble bien que le célèbre « Pas Roland » (de Mons-en-Pévèle) ait subi un sort analogue, si l'on s'en réfère à l'excellent ouvrage historique que Gérard Hugot a consacré, l'an dernier, à la Bataille de Mons-en-Pévèle (à l'occasion du septième centenaire de l'événement).

Qu'en est-il exactement ?

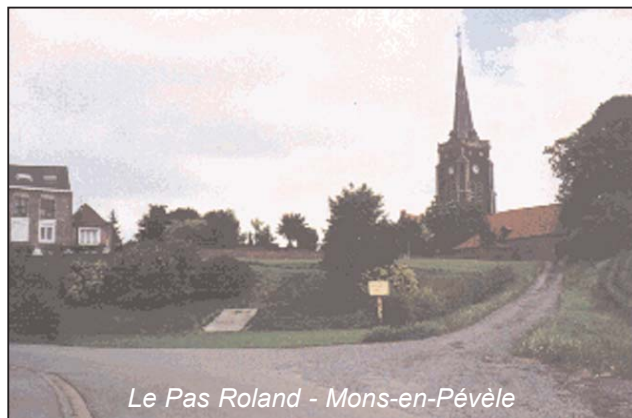
Ceux qui connaissent déjà l'endroit ont sûrement dû être impressionnés par cette sorte de ravin qui crée une curieuse dépression en contrebas de l'Eglise du village. Or tout porte à croire que son origine est tout simplement due à l'extraction de grès de Pelve et de sable dans le but justement de construire l'Eglise Romane dont il reste quelques vestiges aujourd'hui.

Et il est fort probable que cette excavation existait déjà en 1304, au moment où Français et Flamands se trouvèrent face à face.

Et, rappelons-nous : l'affrontement entre les deux camps n'a pas été immédiat mais a, au contraire, été précédé de longs pourparlers qui ont duré trois jours (les 14, 15 et 16 Août 1304, très exactement) et qui se déroulèrent... devinez où ?

Au **Parolant**, c'est-à-dire dans ce faux ravin qui représentait un lieu idéal pour parlementer, pour parler et tenter de trouver des solutions moins meurtrières qu'un affrontement direct.

• « Parolant »: participe présent du verbe « Paroler » qui signifiait, en ancien Français, « parler, prendre la parole », provenant du mot latin « paraula » (devenu « Parole » en Français).



Mais il se fait qu'au Moyen Age, les chansons de geste étaient allégrement colportées par les troubadours ou les trouvères qui faisaient abondamment appel au surnaturel pour expliquer des phénomènes qu'ils découvraient ou côtoyaient, et certains d'entre nous se souviennent encore, par

exemple, de la fameuse " chanson de Roland " .

Et voilà que par les caprices de l'un de ces troubadours qui adorait le Merveilleux, et peut-être aussi, par les maladresses d'un scribe qui était nul en orthographe, voilà que le " Parolant " est devenu, au fil des ans, le " Pas Roland " et là-dessus, il s'est créé une légende plutôt abracadabrantesque qui circule encore aujourd'hui.

Selon cette légende, il s'agirait justement du preux chevalier Roland, l'un des douze pairs de Charlemagne, qui dans les années 770, vint à passer par Mons-en-Pévèle, monté sur son impétueux destrier à la fougue fabuleuse.

L'animal, prenant appui sur le mont pour faire un de ces sauts prodigieux dont il avait le secret, arracha une énorme motte de terre (vraiment hénorme !) et l'emporta à l'un de ses sabots !

Il ne s'en débarrassa que huit lieues plus loin, aux environs de Tournai, et cette gigantesque motte forma alors un nouveau Mont que l'on appelle, de nos jours, le " Mont Saint Aubert " .

Et c'est ainsi que par une simple modification orthographique, le sens historique du Parolant a été complètement occulté pour laisser place à un imaginaire beaucoup plus chatoyant.

Il est vrai que les pourparlers qui se déroulèrent au Parolant à la veille de la Bataille de Mons-en-Pévèle n'aboutirent à rien et c'est peut-être pour cette raison que l'on s'est empressé de les oublier.

Car souvenons-nous : le 18 Août 1304, au matin, les deux armées ennemies se sont tombées sur... le râble !

P.S. Dans son livre, Gérard Hugot avance cette interprétation du " Parolant " avec la prudence d'un historien, mais son hypothèse est plus que probable.

A.J.

Haut bassin versant de la Marque
Pluviométrie mensuelle

